

miner si nous avions réalisé des progrès dans la mise en pratique des intentions consacrées par les dispositions de l'Acte final et pour discuter de la façon dont il était possible d'améliorer nos réalisations, là où il le fallait. Tout au long de la réunion, le Canada a œuvré dans cette voie de concert avec les autres pays occidentaux, lesquels partageaient les valeurs humanitaires sous-jacentes à l'Acte final et auxquelles nous attachons autant d'importance.

L'examen de la mise en œuvre a révélé, on ne s'en étonnera pas, que beaucoup de chemin reste à faire avant de pouvoir affirmer que tous les États participants respectent intégralement les dispositions de l'Acte final. Manifestement, une période de deux ans est trop courte pour pouvoir mettre en œuvre la totalité d'un document aussi détaillé que l'Acte final. Par sa nature, il exige la patience, d'autant plus qu'il semble avoir déjà eu des effets sur l'ensemble des activités de coopération qu'il vise: politiques, militaires, économiques, scientifiques et humanitaires. Mais, à l'issue de la réunion de Belgrade, la déception reste la même. Dans les domaines qui nous tiennent à cœur, nous aurions aimé voir émerger quelque chose de la réunion, puisque c'est précisément des questions humanitaires qu'il faut s'occuper si l'on veut que la détente prenne racine et porte fruit. Il faut profiter du répit que nous laisse l'échec de Belgrade pour réfléchir. Par contre, nous voyons bien qu'il n'est pas indiqué de se montrer impatient devant un processus multilatéral qui en est encore à ses débuts, d'autant plus que, comme il l'a déjà démontré, en exposant les réalisations de tous les États participants à un examen régulier, il peut faire avancer les choses, ne serait-ce que petit à petit.

Belgrade était la première occasion de se livrer à un examen minutieux de ce genre et tire son importance du fait qu'elle établissait un précédent. Certes, le dialogue Est-Ouest n'a pas vraiment eu lieu mais, au moins, il a été possible de discuter de la presque totalité des questions Est-Ouest, et aucun gouvernement ne peut prétendre ignorer quelles sont les faiblesses de la mise en œuvre de l'Acte final. «Un exercice délicat», prévoyait-on des débats sur les droits de l'homme à Belgrade. Effectivement, l'atmosphère a parfois été chargée, mais il n'y a pas eu de rupture et le Canada, en compagnie d'autres pays, a pu en toute franchise et sans animosité faire valoir ses inquiétudes sur le traitement que certains pays réservent à ceux qui ont voulu faire ce que l'Acte final pourrait rendre possible: amorcer avec leur gouvernement un dialogue sur l'application des résultats de la CSCE. Si certains gouvernements persistent à nier que pareil dialogue est souhaitable et à refuser d'en faire une réalité tangible, la valeur de la détente sera presque inmanquablement remise en question par les citoyens et les gouvernements.